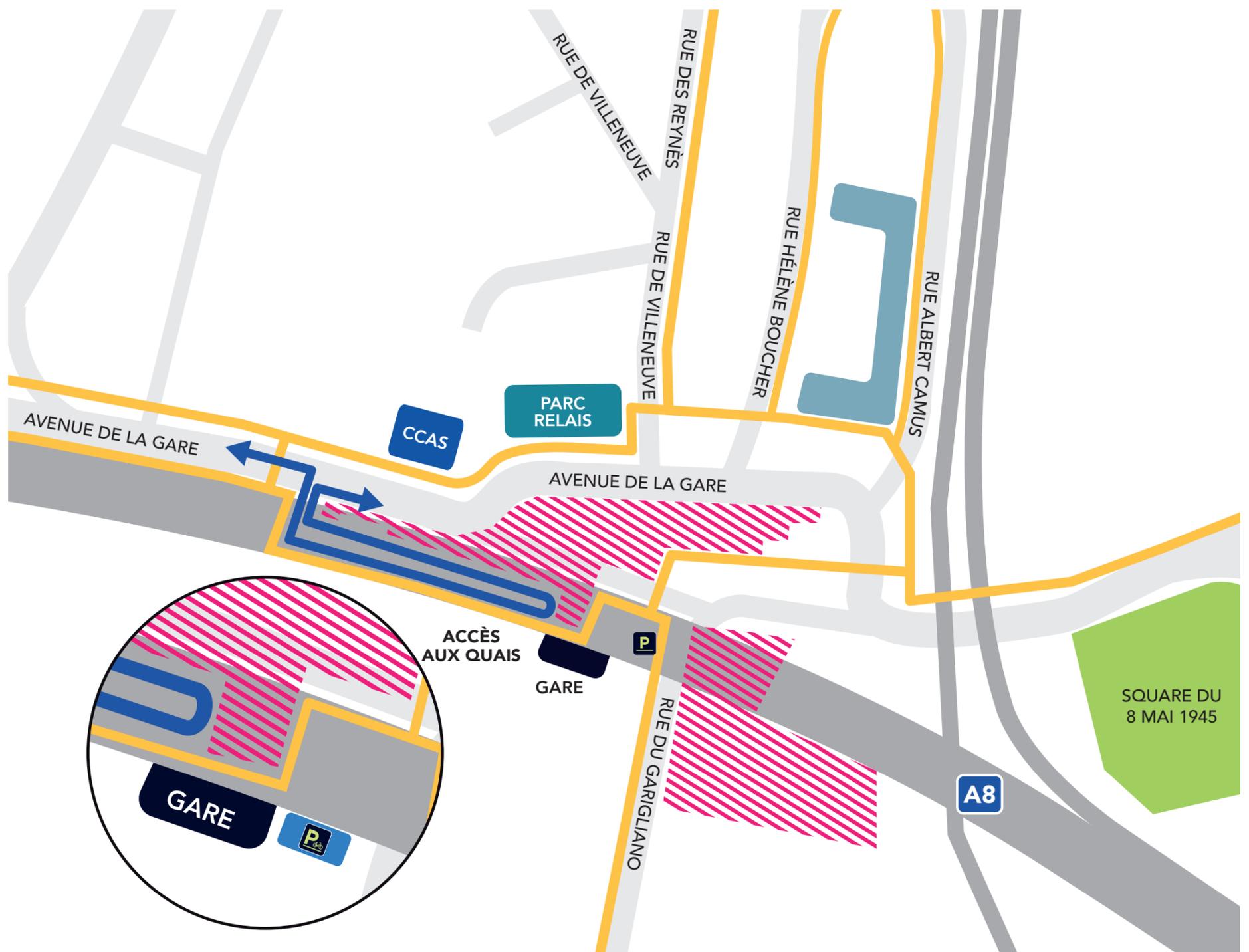


# REQUALIFICATION DU QUARTIER DE LA GARE

À PARTIR DU MERCREDI 30 NOVEMBRE 2022

MODIFICATION DE L'ACCÈS DES VÉHICULES  
À LA GARE DE CAGNES-SUR-MER



-  **Cheminement piéton :**  
accès à la gare et aux quais par l'avenue de la gare et la rue du Garigliano.
-  **Accès véhicules à la dépose minute et au parking de la gare :**  
uniquement par l'avenue de la gare.
-  **Zone en travaux.**